



Management et programmation urbaine et architecturale, conception urbaine et architecturale

Entretien Julien Sullerot,
acousticien

**attitudes urbaines 103 rue Lafayette 75010 PARIS Tél: 01 40 34 08 47 Fax: 01 56 16 40 82
a.u@attitudes-urbaines.com - www.attitudes-urbaines.com
S.A.R.L. au capital de 37.000 € APE 7112 B T.V.A. intracommunautaire : FR 38 398 753 558 000 46**

Depuis quelques années, les projets de définition et de production du cadre de vie et de cadre bâti se sont fortement modifiés, déplaçant ainsi leurs enjeux traditionnels. La nature même des projets s'est élargie mettant au jour des projets plus ambitieux et plus complexes selon des processus plus interactifs et plus évolutifs. AMO et programmation se situent maintenant au croisement des différentes étapes de réflexion et d'arbitrage des porteurs de projets et de leurs partenaires.

Soucieux de proposer l'offre la plus adaptée à ces évolutions et de répondre au mieux aux exigences nouvelles des projets, nos méthodes de travail incluent la concertation transversale et l'intégration de compétences externes d'experts et de spécialistes de différents horizons.

Nous avons souhaité vous faire partager la vision de ces intervenants sur leurs métiers mais aussi lorsqu'ils interviennent à nos côtés en AMO au travers d'entretiens comme celui de Julien Sullerot, notre expert acousticien.

Entretien réalisé par Romain Boutinon.

Bonjour Julien Sullerot.

Bonjour.

Pouvez-vous nous parler de vous et de votre métier ?

Je suis ingénieur acousticien et je travaille dans le bureau d'étude Acoustique Vivié et Associés. Nous intervenons principalement en tant que consultant et maître d'oeuvre dans le domaine du bâtiment.

Mais il nous arrive également d'intervenir pour des missions de programmation et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage aux côtés de programmistes généralistes lorsque le besoin s'en fait sentir. Deux cas peuvent se présenter :

- Soit le programmiste a répondu à un appel d'offre, l'a remporté et a perçu la nécessité d'une étude sur

l'acoustique. Dans ce cas, notre intégration dans le projet dépend de la capacité du programmiste à voir la nécessité de nous faire intervenir tôt.

- Soit il s'agit d'un appel d'offre organisé par le maître d'ouvrage pour un projet de programmation dans lequel une demande est faite en acoustique. Dans ce cas, nous répondons à l'appel d'offre avec le programmiste et nous sommes intégré dans le projet dès le départ.

« L'intérêt de nous inscrire dans la programmation est de pouvoir tout de suite préciser et quantifier clairement les attendus dans notre domaine. »

Il convient de noter, que, maîtrise d'oeuvre ou en programmation, nous n'intervenons que sur les projets comportant un "sujet" acoustique. Pour des projets plus "communs" ou lorsqu'il existe une réglementation acoustique, l'intervention d'un acousticien n'est pas toujours indispensable.

Comment percevez-vous et abordez-vous la programmation ?

L'intérêt de nous inscrire dans la programmation est de pouvoir tout de suite préciser et quantifier clairement les attendus dans le domaine acoustique.

Pour les missions de programmation et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, notre travail est réparti sur plusieurs phases.

Il y a d'abord un travail de préparation en amont qui consiste à réfléchir et à hiérarchiser les contraintes du projet, pour mettre au point un programme technique efficient. C'est la phase de pré-programme.

En phase de programmation proprement dite, nous intervenons pour établir le programme technique acoustique. Nous tentons toujours avec ce programme technique, d'être le plus exhaustif possible. Notre but est de produire le dossier technique le plus complet possible, destiné à servir de base de réflexion aux concepteurs.

Dans la phase d'adéquation programme/projet, nous confrontons, à chaque étape d'étude de la maîtrise d'oeuvre, le projet proposé au programme technique acoustique et aux souhaits du maître d'ouvrage. Ces

phases permettent de vérifier que les objectifs permettront effectivement de respecter le "niveau de qualité" du projet et les attentes du maître d'ouvrage. Cette phase peut se poursuivre dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, pendant la phase de chantier, mais en pratique ce type d'intervention est réservé à des opérations complexes et de grande ampleur.

Attitudes Urbaines travaille couramment avec des partenaires extérieurs parce qu'ils ne possèdent pas toutes les compétences internes nécessaires aux projets. Comment percevez-vous cet état de fait?

Cela me paraît normal. D'ailleurs, c'est de cette manière que nous avons connu Attitudes Urbaines : ils nous avaient sollicité sur une opération de bâtiment culturel dans laquelle une expertise acoustique était nécessaire.

Cette manière de fonctionner correspond, il me semble, à celle de la plupart des programmistes, tout au moins vis-à-vis de la spécialité acoustique. Comme c'est un domaine très spécifique, il semble logique qu'un programmiste généraliste fasse appel à des spécialistes extérieurs, en fonction des besoins. La problématique est d'ailleurs la même pour d'autres spécialités, comme la scénographie ou l'électroacoustique.

Comment travaillez-vous avec Attitudes Urbaines ?

Attitudes Urbaines propose à ses partenaires de travailler très en amont sur les projets. Le fait de constituer une équipe de cette manière permet de lui donner une légitimité plus forte dans la réponse aux projets.

Régulièrement, d'ailleurs, nous répondons avec eux aux appels d'offres de sélection des équipes de programmation. Autant dire que l'intégration de l'équipe est faite le plus en amont possible. C'est tout l'intérêt de travailler avec des bureaux comme Attitudes Urbaines qui ont conscience des problématiques techniques. Cela provient de leur capacité à admettre qu'il existe des spécialités pour lesquelles ils n'ont pas la compétence appropriée. Notons d'ailleurs qu'ils font appel à nous sur des projets dans lesquels la demande acoustique est exprimée, mais également sur des projets dans lesquels ce n'est pas le cas. Dans cette optique, je considère qu'Attitudes Urbaines juge qu'il peut être intéressant d'intégrer une "plus value" acoustique dans leurs réponses aux projets.

Pour en revenir au travail en équipe avec Attitudes Urbaines, il fonctionne de manière assez similaire à une équipe de maîtrise d'oeuvre avec un mandataire généraliste entouré d'une équipe de spécialistes. Le travail avec d'autres corps de métier nous apporte beaucoup également. L'acoustique étant une discipline transversale, nous sommes obligé de nous intéresser aux autres disciplines du bâtiments : problèmes structurels, ouvrages architecturaux, lots techniques, etc. En programmation, il n'est pas question de réaliser la conception d'un projet, mais les objectifs que nous prescrivons ont conséquences sur les autres spécialités. Une très forte coordination est donc indispensable entre intervenants puisque les contraintes des uns influent sur le travail des autres.

Trouvez-vous important de travailler sur des projets en équipe avec des spécialistes d'autres domaines ?

Oui, c'est très important et intéressant pour arriver à intégrer l'idée générale des contraintes de chaque spécialité.

C'est d'abord intéressant intellectuellement afin de comprendre les enjeux. Mais c'est aussi important en acoustique dans la mesure où il est difficile de "plaquer" des objectifs "forfaitaires" sans s'intéresser au contexte et aux autres spécialités. L'objectif final étant de répondre de la manière la plus fine et la plus adaptée possible aux différents aspects du projet.

« L'intérêt de travailler avec Attitudes Urbaines c'est qu'ils ont conscience qu'il est des sujets qui nécessitent une intervention extérieure en amont. »

Cette transversalité nous oblige toujours à "moduler" et à "nuancer" notre travail en fonction des contraintes des autres intervenants. Ceci est surtout valable en conception, mais c'est aussi vrai en programmation.

Finalement, en programmation acoustique, au-delà des aspects réglementaires incontournables, nous précisons le "niveau de qualité" attendu que devra respecter le concepteur.

En somme nous réagissons, dans notre spécialité, par rapport aux contraintes extérieures et aux contraintes des autres domaines. De la même manière, il nous arrive d'imposer des contraintes aux autres spécialités. Ce travail en équipe, même si cela se fait souvent de manière implicite et naturelle, prend la forme d'un jeu d'allers-retours entre toutes les spécialités afin d'obtenir, pour un projet donné, les meilleures performances que le maître d'ouvrage est en droit d'attendre.

Comment voyez vous évoluer votre métier pour le futur ?

J'ai l'impression que d'année en année, les performances attendues sont de plus en plus encadrées et le niveau de qualité augmente : les demandes, du maître d'ouvrage, ou issue des normes, des réglementations ou des références divers, tendent à faire augmenter le niveau général des prestations. C'est apparu très clairement avec certaines réglementations, normes ou référentiels récents (pour les bâtiments de santé, les bureaux ou les contraintes issues du référentiel HQE).

« **C'est très important et intéressant de travailler en équipe pour arriver à intégrer les contraintes de chaque spécialités.** »

Cette augmentation générale du niveau de qualité est globalement positive, mais parfois, l'ensemble des contraintes devient si important qu'il est difficile de mener le projet simplement ou même normalement. Les contraintes apparaissent parfois «surabondantes» Pour reprendre l'exemple de la HQE, il est très difficile de respecter les niveaux dits performants ou très performants. Des contraintes trop élevées et parfois arbitraires peuvent devenir bloquantes.

Ceci dit, dans notre pratique quotidienne, nous proposons régulièrement des adaptations par rapport aux normes pour répondre au mieux aux exigences des projets. Ceci est principalement dû au fait qu'il y a un certain nombre de sujets acoustiques pour lesquels les critères sont nouveaux et souvent exprimés de manière imprécise ou mal adaptée.

Cela nous oblige à un vrai travail de programmation créatif au cas par cas.

Julien Sullerot, merci.



Management et programmation urbaine et architecturale, conception urbaine et architecturale

**attitudes urbaines 103 rue Lafayette 75010 PARIS Tél: 01 40 34 08 47 Fax: 01 56 16 40 82
a.u@attitudes-urbaines.com - www.attitudes-urbaines.com
S.A.R.L. au capital de 37.000 € APE 7112 B T.V.A. intracommunautaire : FR 38 398 753 558 000 46**